



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2011/10/14

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Travail sécuritaire NB reconnaît la Ville d'Edmundston et les Pêcheries Belle Île Ltée pour leurs efforts impressionnants afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail

Fredericton, NB : Le 13 octobre dernier, à son déjeuner de remise des prix aux entreprises, Travail sécuritaire NB a reconnu deux entreprises, soit les Pêcheries Belle Île Ltée et la Ville d'Edmundston, pour les efforts impressionnants qu'elles ont déployés en vue d'améliorer la santé et la sécurité au travail. Le déjeuner a eu lieu dans le cadre de la 31^e conférence annuelle en matière de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB, qui s'est déroulée du 12 au 14 octobre, à Fredericton.

Les Pêcheries Belle Île Ltée, dont l'usine est située à Sainte-Marie-Saint-Raphaël, voit à la récolte et à la transformation de fruits de mer du golfe du Saint-Laurent. Les travailleurs d'usine travaillent de longues heures afin d'assurer que des crabes des neiges et d'autres mets fins se rendent de l'usine de transformation aux consommateurs aux États-Unis et au Japon. Il s'agit d'un travail répétitif et exigeant en main-d'œuvre. Les travailleurs font face à un grand nombre de risques pour la sécurité, surtout les lésions musculo-squelettiques qu'entraînent les mouvements répétitifs et le fait de se tenir debout pendant de longues périodes. Malgré les risques, l'entreprise n'a présenté aucune réclamation pour interruption de travail depuis plus de six ans. Son taux de cotisation est donc considérablement moins élevé que la moyenne de l'industrie.

La Ville d'Edmundston a été choisie en raison d'une nette amélioration pour ce qui est de sa fiche en matière de santé et de sécurité au cours des dernières années. Les employés municipaux travaillent entre autres dans des bureaux, à des chantiers de construction et dans des milieux industriels. Ils peuvent prendre part à des activités à risque élevé comme l'excavation de tranchées, le travail avec des machines lourdes, ainsi que les travaux à partir de hauteurs et en électricité. Avant la réaffirmation de l'accent mis sur la santé et la sécurité, le nombre de blessures que les employés municipaux subissaient au travail était inquiétant. Cependant, depuis que la Ville a adopté le programme 5*22 de Travail sécuritaire NB en 2008, elle a réussi à réduire le nombre de réclamations avec interruption de travail de presque 50 %.

« Ces employeurs et travailleurs ont démontré un engagement exceptionnel envers des pratiques de travail et un lieu de travail sécuritaires », a affirmé la vice-présidente aux Services de travail sécuritaire, Shelly Dauphinee. « Ils ont également fait preuve de leadership et d'innovation remarquables relativement à la promotion d'une culture de sécurité. Ce faisant, ils ont réussi à non seulement réduire le nombre de blessures subies au travail de façon considérable, mais aussi à diminuer leur cotisation de façon significative, améliorant ainsi leur résultat net. Nous leur sommes reconnaissants de leur engagement envers la santé et la sécurité des travailleurs, et nous espérons qu'ils seront une source d'inspiration pour les autres employeurs. »



De gauche à droite : Laurie Robichaud, Nathalie Larocque, Réналd Guignard et Adam Chiasson, Pêcheries Belle Ile.



De gauche à droite : Luc Tardif, Rachel Comeau et Pierre Schelling, Ville d'Edmundston.